

Réforme de l'Assurance Chômage 2018



3 milliards d'économies annoncés par la ministre du travail, c'est :

- une baisse du montant des indemnités chômage pour chacun-e par un plafonnement et une dégressivité
- une augmentation des équipes de contrôle et des sanctions pour réduire le nombre de chômeurs-ses
- une suppression de 7000 postes de conseillers, la généralisation de la dématérialisation (renvoi systématique vers le 3949 et le site internet)

La réforme de l'assurance chômage entre dans son dernier acte : la semaine du 24 septembre 2018 les partenaires sociaux (syndicats et patronat) vont recevoir une lettre de cadrage afin qu'ils négocient ensemble les nouvelles règles de l'assurance chômage. Ils ont jusqu' à la fin de l'année. S'ils ne trouvent pas d'accord, le gouvernement tranchera.

Ce qu'il leur est demandé ?

Dans la logique de rigueur budgétaire et de réduction de la dette de l'Unedic, il faut trouver plus de 3 milliards d'économies (après avoir déjà récupéré 800 millions d'euros lors de la dernière convention validée en 2017).

Ce qui est promis à celles et ceux qui seront au chômage ?

Nous sommes face à la logique d'austérité : tout d'abord, une suppression de 7000 postes d'agents pôle-emploi renforcée par une dématérialisation des démarches, une augmentation des équipes de contrôle (qui passent de 200 à 1000 au niveau national), le renforcement des sanctions ainsi que la dégressivité et le plafonnement des indemnités chômage. La démarche du pouvoir est claire. Il faut isoler le demandeur d'emploi dans ses démarches et le « responsabiliser », en fait le laisser gérer seul son tableau de bord et son nouvel espace de « profil compétence ». Tout en le culpabilisant, en lui faisant intégrer l'idée que s'il est au chômage c'est de sa faute. Mais nous qui ne sommes ni les gestionnaires, ni les actionnaires de cette société, nous refusons de porter individuellement la responsabilité de notre précarité, de cette économie qui se nourrit de petits boulots (CDD, interim...) et de mesures gouvernementales (baisse des contrats aidés et augmentation des services civiques).

La réforme phare est l'Offre Raisonnable d'Emploi. Grâce à nos « nouvelles » compétences (et non plus nos qualifications ou notre métier), on va nous proposer un panel d'offres de plus en plus large, qui correspondront de moins en moins à nos envies. Le refus de deux « offres » pourra donner lieu à une suspension des allocations chômage ou à une radiation. Rappelons qu'en 2018, 50 % des offres étaient illégales (arnaques, offres discriminatoires ou sans poste à la clé...). Ce dispositif de l'Offre « Raisonnable » d'Emploi va se généraliser à l'ensemble des allocataires de minimas sociaux (RSA, AAH, prime d'activité...).

Alors que la majeure partie d'entre nous galère pour boucler les fins de mois et doit presque s'excuser de toucher les allocations, le suivi des chômeurs est externalisé (comme pour Activ' Emploi) à des prestataires privés payés au résultat, pour nous caser sur n'importe quel contrat ou formation de 6 mois. C'est un marché de 150 millions d'euros mis en jeu chaque année pour co-gérer notre « accompagnement ».

Nous appelons donc à nous organiser contre ce chantage au travail et ce flicage généralisé des précaires, qui se met en place aujourd'hui sous couvert d'un « plan pauvreté ». Nous refusons la mise en concurrence généralisée, et l'opposition entre travailleurs et chômeurs, entre allocataires des minimas sociaux (RSA, AAH, aide au logement, prime d'activité...) et ceux touchant un salaire indirect (chômeurs, retraités).

Il ne suffira pas de « traverser la rue » pour nous en sortir, il faudra la prendre ! Alors qu'une grande manifestation nationale est appelée le 9 octobre prochain par les syndicats sur les questions de retraites, de l'hôpital, du rail, du service public et de l'université, nous pensons qu'il faut prendre notre place pour impulser un mouvement réel sur la question du chômage et des minimas sociaux, qui ne s'enferme pas dans une lutte uniquement de précaires.

Et parce qu'il est difficile de s'organiser lorsqu'on est isolés ou dans des espaces de plus en plus dématérialisés (CAF, Pôle

Emploi, sécurité sociale), nous appelons à nous réunir et former une coordination large, ouverte, regroupant toutes les personnes, les groupes et les organisations déterminées à bloquer et empêcher la mise en place des mesures du gouvernement contre les précaires et les chômeurs.

Collectif des précaires de Rennes

precaires-rennes@riseup.net

Vendredi 12 Octobre 18H
Université Rennes 2 Villejean (Amphi D1)

Réunion ouverte en vue de former une
Coordination contre la réforme de
l'Assurance Chômage